



PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

Créteil, le 20 FEV. 2012

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSÉES
ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

☎ : 01 49 56 62 21 / FPD
☒ : 01 49 56 64 08

Site LGD Développement à Limeil-Brévannes

3^{ème} réunion du comité de suivi du chantier d'enlèvement de déchets
Mardi 7 février 2012, sur site

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Liste des personnes présentes :

Présidence de la réunion : M. Pierre DARTOUT, Préfet.

PRÉFECTURE

- M. Olivier HUISMAN (Secrétaire Général Adjoint)
- M. Michel BOISSONNAT (Directeur des Affaires Générales et de l'Environnement)
- Mme Marie-Hélène DURNFORD (Chef du bureau des installations classées et de la protection de l'environnement)
- Mme Flora PHAN-DANG (Adjoint ICPE-Sites sensibles)

ADEME et sous-traitants

- M. Gwenaël GUYONVARCH (Directeur de l'ADEME)
- M. Thierry BAIG (Chef de projet ADEME)
- M. Marco DA CUNHA (Chef de projet GRS VALTECH)
- Mme Nathalie MONTIGNY (BURGEAP)

Inspection des installations classées (DRIEE UT94)

- M. Jean-Marie CHABANE, Chef de l'UT94

Agence régionale de santé (ARS) – Délégation territoriale du Val-de-Marne

- Mme Anne-Laure BORIE

Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP)

- M. le Capitaine Patrick PARAYRE (2^{ème} groupement d'incendie et de secours)

Commune de Limeil-Brévannes

- M. Joseph ROSSIGNOL, Maire de Limeil-Brévannes et Conseiller général
- M. Johann LUCAS, Chef de cabinet du Maire
- M. David JOLY, Directeur des services techniques

.../...

Commune de Valenton

- Mme Françoise BAUD, Maire de Valenton
- M. Philippe CAILLOUX, Directeur général adjoint
- M. Florent DALAINE, Directeur du développement durable

Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne

- M. Daniel ROFFE, DGST de la communauté d'agglomération
- M. LANGLOIS, collaborateur

Conseil Général du Val-de-Marne

- M. Abraham JOHNSON, Conseiller général
- M. Thierry LE DEY, DTVD
- M. Alain RABIER, DSEA
- M. Christian PRÉAUX, DSEA
- Mme Marie GUGLIELMETTI, Service environnement

Associations de riverains

- M. Jean-Claude PETER, président de l'ADRERG (« Association de Défense des Riverains pour l'Environnement de la rue Albert Garry »)
- M. Pierre SERGENT, président de l'association « Les Temps Durables »
- Mme Sarah BARTLETT, présidente de l'association « La Soufrière ».

Personnes absentes excusées

Commune de VILLENEUVE-LE-ROI

- M. Didier GONZALES, Député-maire

Conseil Général du Val-de-Marne

- M. Gilles DELBOS, Conseiller général
- Michel CORONAS, Chef de Cabinet
- Mme Mercedes GALANO, Directrice DSEA

En pièces jointes

- Diaporama GRS VALTECH sur l'évacuation et le traitement des déchets
- Diaporama BURGEAP sur le suivi environnemental

PROPOS INTRODUCTIFS

M. HUISMAN, Secrétaire Général Adjoint, ouvre la séance. D'emblée, il souligne l'intérêt d'organiser la réunion du 3^{ème} comité de suivi du chantier « in situ » afin que tous les membres se rendent compte « de l'intérieur » de l'ampleur du chantier et des progrès réalisés depuis la dernière réunion en préfecture le 15 décembre 2011.

En effet, depuis le début du mois de janvier 2012, les résultats sont spectaculaires : au 1^{er} février 2012 environ 50 000 m³ ont été évacués et au 3 février 2012, 56 000 m³ de déchets ont été déstockés.

Le calendrier du chantier tel qu'annoncé par la Ministre en charge de l'écologie le 5 septembre 2011, est parfaitement respecté et il importe que ce rythme soit maintenu pour que les travaux soient terminés au printemps.

ORDRE DU JOUR

- 1) Premier bilan quantitatif et qualitatif sur les travaux d'enlèvement des déchets [par ADEME & GRS VALTECH]
- 2) Point sur le suivi environnemental EAU & AIR [par BURGEAP]
- 3) Visite du chantier pour visualiser les modalités de déstockage et d'évacuation des déchets
- 4) Point presse

Après ces propos introductifs, et l'énoncé de l'ordre du jour, la parole est donnée à M. BAIG, Coordinateur du Pôle Sites et Sols Pollués de l'ADEME et M. DA CUNHA, Chef de projet GRS VALTECH (Groupe VÉOLIA Propreté), pour dresser un premier bilan sur les travaux de déstockage et d'évacuation des déchets LGD.

1) Bilan des travaux

☛ **Voir la présentation PowerPoint jointe au présent compte-rendu : « Travaux de mise en sécurité de l'ancien site LGD DEVELOPPEMENT : Evacuation et traitement des déchets »**

Le 7 février 2012, le chantier est à l'arrêt pour cause de grand froid et gel des canalisations.

En tout état de cause, le bilan est positif. A la date de la réunion, environ 60 000 m³ de déchets ont été évacués et il reste 83 000 m³ à déstocker. Si la cadence est maintenue, le chantier pourrait s'achever vers la mi-avril.

Le problème des déchets amiantés évoqué au comité de suivi du 15 décembre 2011 a été résolu. La gestion des quelques 900m³ de déchets caractérisés, a été confiée à une société spécialisée, la société PRODEMO. Les opérations d'évacuation de ces déchets à raison de 100m³/jour ont commencé le 26 janvier 2012.

Le chantier a programmé 3 campagnes d'évacuation de déchets par barge fluviale de 2000 tonnes vers les centres de valorisation de Guitrancourt (78) et/ou de Claye-Souilly (77). Les camions de déchets LGD transitent par les installations portuaires de Bonneuil-sur-Marne où sont effectuées les opérations de chargement sur barge (2 barges = 24 camions).

Fin février 10 000 tonnes seront acheminées vers le site des Yvelines. Les 2 autres campagnes sont prévues au 15 mars et 1^{er} avril 2012.

M. DA CUNHA explique les avantages techniques du nouveau système automatisé installé dans l'unité de traitement des rejets et qui permet en cas de détection d'effluent non conforme de fermer le réseau, éliminant tout risque de teneur élevée en H2S dans le réseau public.

GRS VALTECH, en préparation à la visite du chantier à venir en fin de séance, soumet au comité une **vidéo explicative sur le déroulement des travaux** :

Un tractopelle prélève une quantité de déchets du tas constamment arrosé par lance à incendie. Les déchets collectés chargés par tombereau sont étalés sur l'aire de tri du chantier et refroidis par arrosage. Une fois refroidis, les déchets sont chargés dans les camions pour être transportés en centre de traitement.

.../...

Avant de sortir, les camions passent par l'aire de lavage des roues et le pont à bascule pour la pesée. Les déchets seront à nouveau pesés à l'entrée du centre de destination.

À l'issue du bilan sur l'évacuation des déchets, pour une meilleure information sur les filières de valorisation des déchets que la société LGD et les producteurs auraient dû suivre, GRS VALTECH projette à l'assemblée un **court documentaire tourné par VÉOLIA PROPRETÉ sur son centre de valorisation de déchets à CLAYE-SOUILLY (77)**. En effet, la plupart des déchets LGD sont évacués sur ce site considéré par le groupe comme le « *dernier et indispensable maillon des filières d'élimination* ».

Il s'agit en fait d'un centre d'enfouissement modernisé en plateforme multimodale accueillant 125 000 tonnes de déchets par jour, transportés par voie fluviale à partir du port de Gennevilliers (2 barges équivalent à 24 camions) ou par route : le centre dispose d'une voie privée de 2 km pour les camions.

L'entrée du centre est équipée d'un portique de détection de la radioactivité ainsi que d'une installation de pesage.

Les déchets sont ensuite acheminés vers l'aire de tri, où l'on sépare les déchets valorisables des déchets ultimes à stocker (Le centre de tri traite 250 000 tonnes/an). Les pneus et les bois sont broyés pour être recyclés. Les cartons sont mis en balles, les mâchefers issus des unités d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) suivent un processus de valorisation (bitume)...

Les déchets ultimes non dangereux sont stockés dans des casiers de biodégradation étanches (sur une épaisseur de 6 mètres) creusés dans la carrière en exploitation de 10 hectares, pour la production de biogaz au bout de 3 mois de maturation et pendant 20 ans.

Le centre de CLAYE-SOUILLY produit 274 GW d'électricité par an (équivalent d'une ville de 300 000 habitants) et économise 23000 tonnes d'émissions de CO₂.

Le groupe VÉOLIA PROPRETÉ dispose d'un département de recherche et développement du potentiel énergétique des déchets et des contrôles pour « faire du déchet une ressource ».

Des photos aériennes du site LGD qui sont ensuite présentées au comité par M. BAIG de l'ADEME. Elles illustrent la diminution notable du tas (moins 45%) permettant une amélioration incontestable de l'impact environnemental.

Mme MONTIGNY du BURGEAP prend aussitôt la parole pour le point 2 de l'ordre du jour.

2) Point sur le suivi environnemental EAU & AIR

☛ **Voir le support de présentation joint : « Suivi environnemental : comité de suivi n°3 »**

S'agissant du suivi de la qualité des eaux souterraines : les analyses des prélèvements effectués au droit des 3 piézomètres installés montrent que le sens de la nappe n'a pas changé et qu'il n'y a pas d'aggravation de la dégradation de la nappe notamment par les eaux d'extinction d'incendie.

S'agissant du suivi de la qualité de l'air : les 11 campagnes (les résultats de la 11^{ème} ne sont pas encore connus) de mesures de H₂S et de Benzène, montrent une baisse de ces teneurs sur le site et dans le voisinage. De même, les 4 campagnes de mesures de dioxine montrent des teneurs équivalentes au bruit de fond urbain. Un retour à la normale de la qualité de l'air est entamé.

En ce qui concerne les émissions de poussières, les taux sont en baisse en novembre et décembre en relation directe avec la baisse de la fréquence des incendies et avec l'écrêtage du stock. Cette baisse des teneurs tant sur le site que chez les riverains devrait se confirmer dans les prochains résultats.

S'agissant des odeurs dues à la présence d'H₂S dans les réseaux : les odeurs ont été résorbées et la situation grandement améliorée depuis l'installation de l'automate de détection avant l'évacuation des rejets (Voir supra).

Mme BORIE, représentant la délégation territoriale du Val-de-Marne de l'Agence Régionale de Santé (ARS), conclut à l'absence d'émissions préoccupantes pour la santé provoquées par le chantier LGD. M. CHABANE, de la DRIEE est en phase avec cette analyse.

.../...

À la suite de ces présentations plusieurs questions ont été abordées :

1) M. PETER, Président de l'ADRERG pose la question du devenir des déchets.

M. BAIG de l'ADEME explique que les déchets issus de LGD sont triés puis stockés en alvéoles à CLAYE-SOULLY en vue d'être valorisés sous forme de biogaz. Le protocole particulier mis en place pour les déchets amiantés est désormais rodé et toutes les dispositions de sécurité sont prises pour leur évacuation dans les meilleurs délais.

Mme BARTLETT de l'association La Soufrière demande s'il subsiste un risque de trouver plus d'amiante en profondeur.

M. BAIG, répond que le resserrement du maillage opéré montre que le risque est très faible.

2) M. LE LEY à la Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements au Conseil Général du Val-de-Marne, demande une ouverture de la RD 110 le plus rapidement possible, en l'absence de risque pour la population. Il souligne que la fermeture actuelle est source de dégradation (Vols de candélabres, difficultés d'accès aux chantiers de construction avoisinants, dépôts sauvages...). Il propose que les camions du chantier de LGD ne stationnent plus sur cette voie, mais à l'intérieur, sur l'aire de tri du chantier LGD.

M. HUISMAN, Secrétaire Général Adjoint, précise que le courrier de M. le Président du Conseil général du 30 janvier 2012 demandant l'autorisation de réouverture de la voie départementale, a bien été reçu. Il propose la réouverture de la RD 110, dès la fin du chantier, à partir du 1^{er} mai 2012.

Mme le Maire de Valenton indique qu'elle est favorable à une ouverture de la RD avant cette date dès lors que le chantier d'enlèvement des déchets ne s'en trouve pas pénalisé.

M. DARTOUT, Préfet du Val-de-Marne, tient à remercier les entreprises et l'ADEME pour leur exemplarité et leur efficacité dans l'organisation du chantier. Il se demande si une ouverture de la route au public même partielle (à certaines heures avant l'ouverture du chantier), ne risquerait pas de désorganiser le système d'évacuation mis en place et qui fonctionne à un rythme soutenu.

M. LE DEY informe le comité que la fermeture de la RD 110 est sous le coup de 2 arrêtés municipaux et qu'une ouverture partielle à certaines heures ne serait pas possible car elle ne serait pas respectée par les usagers. Il fait remarquer que l'ouverture de la RD 110 qui aurait dû intervenir en mars 2011 a été reportée une première fois en novembre 2011 et aujourd'hui en mai 2012. Les dégradations précitées, entraînées par cette fermeture, ont fait l'objet d'un constat d'huissier.

M. DARTOUT demande à l'ADEME si la date du 15 avril pour une fin du chantier et l'ouverture de la RD est envisageable.

M. BAIG, ne peut pas l'assurer même si le chantier a un mois d'avance. De plus il est préférable de conserver l'organisation actuelle du chantier pour garder les cadences.

M. DARTOUT remercie le département pour sa coopération, les entreprises ayant besoin pour leur efficacité, de l'exclusivité de la RD 110. Il évoquera prochainement la question de l'ouverture de cette portion de route avec le Président du Conseil Général.

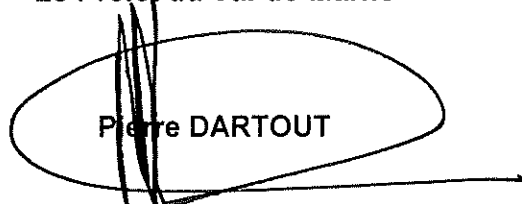
M. ROSSIGNOL, Maire de LIMEIL-BRÉVANNES remercie M. le Préfet pour l'efficacité de l'action de l'État. Il souligne qu'il n'y a pas de problème d'interférence avec le chantier des Temps Durables.

M. DARTOUT, remercie l'ensemble des acteurs des efforts menés dans le règlement de cette affaire. Il conclut la réunion en fixant la date du prochain comité de suivi, avant la période de réserve des élections, soit au 15 mars 2012.

La séance est close vers 16h30.

Les participants sont alors invités à visiter le chantier.

Le Préfet du Val-de-Marne

A large, stylized signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pierre DARTOUT